



United Nations
Nations Unies



International
Criminal Tribunal
for the former
Yugoslavia

Tribunal Pénal
International pour
l'ex-Yougoslavie

NOTICE BIOGRAPHIQUE

CHAMBRES

JUGE MOLOTO

Le Juge Bakone Justice MOLOTO

(Membre du Tribunal depuis le 17 novembre 2005)

Afrique du Sud

Date de naissance : 26 juillet 1944, Afrique du Sud

Formation:

- 1963 Diplôme d'études secondaires (le « Matric »).
- 1964 Université du Nord.
- 1965 - 1968 Université de Fort Hare.
- 1973 Licence (« Bachelor of Arts ») de l'Université d'Afrique du Sud.
- 1978 Licence de droit de l'Université d'Afrique du Sud (« B Proc »).

Expérience professionnelle:

- 1967 Donne des cours privés au lycée Orlando West High School et au lycée Tshidi Barolong.
- 1969 - 1971 Président exécutif puis Secrétaire général de l'Université Christian Movement.
- 1971 - 1974 Commis à la comptabilité pour Bantu Investment Corporation.
- 1976 - 1978 Exerce pour Frank Sithole & Company pendant sa formation d'avocat puis en tant qu'avocat qualifié en 1978.
- 1978 - 1986 Dirige le cabinet d'avocats J. Maloto & co.
- 1986 - 1987 Associé gérant des avocats Baqwa, Moloto, Nzimande, Webster et Mbuli.
- 1987 - 1992 Directeur exécutif du centre de formation juridique de l'association Black Lawyers.
- 1993 Assistant gérant pour l'appui au contrat, Fuel and Water Department, Eskom
- 1993 - 1995 Responsable des contrats pour Fuel and Water Department, à Eskom.
- 1995 - 2005 Juge à la Land Claims Court, en Afrique du Sud.
- 2003 - 2005 Juge à la Cour Suprême d'Afrique du Sud, Division Provinciale du Transvaal.

Exerçant comme juge à la Land Claims Court d'Afrique du Sud, le juge Moloto a été chargé de nombreux litiges issus de la restructuration foncière de l'Afrique du Sud.

En tant que juge de la Division provinciale du Transvaal à la Cour suprême d'Afrique du Sud, le juge Moloto s'est chargé, entre autres, de toute question constitutionnelle ne tombant pas sous la juridiction exclusive de la Cour constitutionnelle. Il s'est aussi occupé de juridiction générale et a passé en revue les procédures des instances inférieures.

Le Juge Moloto est aussi membre du Comité d'aide juridique. Il est aussi membre du comité du Black *Black Lawyers Association Legal Education Trust* et préside le Conseil consultatif des archives nationales.
